

Leudelange, 30 juin 2025
N/Réf. : 25/0638/JG

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que conformément à l'article 9.2, alinéa 2, de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, la société Stoll Hydraulics s.a. a demandé l'autorisation relative à :

Demandeur : Stoll Hydraulics pour le compte de TRALUX CONSTRUCTION
Objet : L'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque MECALAC, du type 216MRAIL, avec le numéro de construction MEC216MRTP0109038.
Classe : 3A
N° Dossier : 3A/2025/1858/174
Date de la demande 26.03.25

La demande et les plans sont déposés du 02.07.2025 au 17.07.2025 inclus au secrétariat communal, 5, Place des Martyrs à Leudelange, ouvert au public le :

lundi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00
mardi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00
mercredi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00
jeudi	de 08.00-11.30 et de 13.30-18.30
vendredi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins

Marc THILL
Secrétaire



Lou LINSTER
Bourgmestre